



**GEP 202-212-222 – MICROSTAGE DANS UN ORGANISME PUBLIC  
OU PRIVÉ I – II – III  
Enseignant : Jean-Patrick Brady**

Courriel : [Jean-Patrick.Brady@USherbrooke.ca](mailto:Jean-Patrick.Brady@USherbrooke.ca)

Disponibilité : sur rendez-vous

---

**PLAN DE COURS**

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

**CIBLE DE FORMATION**

Participer aux activités d'un organisme public ou privé pour y découvrir les réseaux hiérarchiques, les modes de communication et de valorisation des objectifs et les exigences pratiques de leur fonctionnement ; répondre à ces exigences d'une manière opérationnelle à travers un travail précis

**CONTENU DU COURS**

Recherche-action pour ou auprès d'un organisme public ou privé. Les recherches-actions sont déterminées par l'organisme en collaboration avec la personne responsable de l'activité. Rencontres avec la personne ressource de l'organisme. Rédaction d'un rapport d'activité. Présentation en public de la recherche.

**CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES**

Dans le cadre de son stage, l'étudiante ou l'étudiant doit remplir des mandats qui ont été définis par l'organisme. Les stages permettent d'observer et analyser le rôle, les fonctions, les mécanismes de prise de décision et les modes de travail au sein d'un organisme qui œuvre dans l'espace public, tout en assumant différentes responsabilités qui enrichissent l'expérience académique. Durant son stage, l'étudiante ou l'étudiant doit développer les quatre compétences de l'École de politique appliquée : analyser, collaborer, (se) représenter et communiquer.

## **MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE**

La note sera « R » (pour réussite) ou « E » (pour échec). L'évaluation du stage portera sur trois éléments, qui sont obligatoires. Le refus de la part de l'étudiante ou l'étudiant de participer à l'entrevue post-stage ou la remise du rapport de stage entraînera automatiquement un échec par abandon (W).

- 1) Évaluation écrite du superviseur de stage à la fin du mandat (20 %);
- 2) Entrevue post-stage avec l'enseignant et la coordonnatrice de stage (20 %);
- 3) Rapport de stage (60 %).

Critères d'évaluation du rapport de stage

- Présence de tous les éléments demandés (voir table des matières ci-dessous);
- Langue écrite et clarté du propos;
- Pertinence des propos et des exemples donnés.

Cohérence de l'ensemble

- Organisation du texte et structure du rapport;
- Respect des normes linguistiques, référentielles et de mise en page du département.

### **Rapport de stage ~20 pages**

L'objectif principal derrière l'élaboration d'un rapport de stage demeure simple. Il s'agit de rendre compte, le plus conformément possible, de l'expérience vécue sur le terrain. Le rapport vise également à témoigner du cheminement qui s'effectue en cours de stage, à décrire les acquis de l'expérience, par rapport aux attentes personnelles, universitaires et professionnelles, et ce qui est retenu à la fin de cette expérience. Le document comprend trois dimensions :

- 1- Le contexte de préparation et d'intégration au stage;
- 2- Le déroulement du stage (le cœur du travail);
- 3- Le retour sur l'expérience (Qu'en retient-on?).

### **Exemple de plan détaillé du rapport**

#### 1. Introduction

1.1. Contexte dans lequel s'inscrit le stage :

- Comment le stage s'inscrit-il dans le parcours de développement (universitaire, personnel et professionnel) de l'étudiante ou l'étudiant?
- Quelles motivations soutenaient le choix de l'étudiante ou l'étudiant de faire ce stage?

1.2. Aperçu du rapport (division du travail écrit);

#### 2. Vue d'ensemble de l'organisme d'accueil

2.1. Historique, fondements stratégiques, mise en contexte de l'organisme;

2.2. Principales activités de l'organisme et si pertinentes, sources de financement;

2.3. Marché ou but visé par l'organisme (public cible ou territoire d'intervention et, le cas échéant, concurrence);

2.4. Configuration organisationnelle (Comment sont déléguées les tâches?).

3. Le stage
  - 3.1. Rappel du rôle et des responsabilités (ou tâches) du ou de la stagiaire;
  - 3.2. S'il y a lieu, énoncer les objectifs de rendement du ou de la stagiaire ou de son équipe de travail et/ou les échéances à respecter;
  - 3.3. Ressources humaines, techniques et financières à la disposition du ou de la stagiaire;
  - 3.4. Relations du ou de la stagiaire avec son environnement et son équipe de travail et/ou avec le milieu.
4. Retour sur l'expérience de stage
  - 4.1. Déclinaison du stage en grandes étapes ou activités :
    - Pour chacune d'elles, décrire les travaux effectués (ampleur et complexité), le rendement fourni et les résultats obtenus;
    - Pour chacune d'elles, présenter les problèmes rencontrés et les solutions déployées;
  - 4.2. Réflexion sur le déroulement du stage :
    - Existe-t-il un écart entre les résultats attendus et les résultats obtenus? Pourquoi? Arrive-t-on à identifier des forces motrices ou restrictives qui favorisent ou entravent l'atteinte de résultats?
    - À propos des travaux effectués et du rendement fourni, existe-t-il une corrélation entre ces premiers et les résultats obtenus? Que faudrait-il faire différemment? Est-ce que certaines actions ont entraîné des réactions imprévues - positives ou négatives - ou inusitées?
    - Que peut-on dire des problèmes rencontrés et des solutions déployées? Les problèmes rencontrés ont-ils tous été résolus? Est-ce que les sources de ces problèmes ont été identifiées, puis mitigées ou éliminées? Comment peut-on décrire le ou les processus de résolution de problèmes, de recherche de solutions? Peut-on qualifier les solutions déployées d'efficaces, d'efficientes et d'effectives?
    - Quelles seraient vos recommandations à l'attention de votre employeur?
    - Quels seraient vos conseils à l'attention d'un futur ou une future stagiaire?
  - 4.3. Acquis professionnels universitaires et personnels :
    - Quels savoirs retirez-vous de ce stage?
    - Qu'êtes-vous dorénavant en mesure d'accomplir, que vous n'auriez pu faire avant votre stage?
    - Dans quelle mesure votre éthique de travail a-t-elle été affectée par le stage?
5. Conclusion
  - 5.1. Bilan (connaissances et compétences acquises, accomplissements d'intérêt et observations jugées pertinentes);
  - 5.2. Réflexion critique sur les conclusions contenues dans le rapport au regard des projets d'avenir de l'étudiant ou de l'étudiante;
6. Bibliographie (si nécessaire)
7. Annexes (si applicable - vérifier la confidentialité des documents mis en annexe)

### **Remarques générales**

Rétroaction: une rétroaction sur les évaluations produites par l'étudiante ou l'étudiant sera offerte sur demande.

## **QUALITÉ DU FRANÇAIS**

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

## **RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

## **GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT**

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

## **REMISE**

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

## **PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE**

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle - Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

# L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

## À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – Définitions du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources

---